

ACTUALITÉS MUNICIPALES DE LA ROCHELLE

PONT DE TASDON

Délibération du Conseil Municipal pour le cofinancement, avec le Conseil Départemental, de l'étude technique qui a été communiquée à la municipalité le 10 novembre 2023 et conduit à la fermeture du pont « en péril imminent ».

19/12/2023 **Article Sud Ouest**

« On pourrait imaginer un pont à haubans »

Le maire Jean-François Fountaine a livré des éléments nouveaux sur le dossier. Et confié ses préférences

Chose promise, chose faite. Le conseil municipal de La Rochelle s'est engagé, lundi 18 décembre, à financer la moitié des études réalisées l'été dernier sur l'état du pont de Tasdon, à la demande du Département, soit environ 44 000 euros. Le groupe d'opposition Le Renouveau a voté contre, refusant « pour le principe » d'autoriser un partenariat « *a posteriori* » avec le Conseil départemental. Le maire de La Rochelle Jean-François Fountaine a profité de la délibération pour donner quelques infos fraîches sur le dossier.

« J'ai demandé un rendez-vous avec M. Béchu [ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires] pour rappeler que le Département n'a pas complètement tort



Le pont de Tasdon. ROMUALD AUZE-Archives Sud Ouest

quand il dit qu'il peut discuter avec l'Etat. [Ce dernier] lui a remis un pont pas tellement brillant et ça fait vingt ans que la SNCF sait qu'il n'est pas réparable. »

« Une catastrophe »

Comme il l'avait affirmé au cours des réunions publiques, le maire répète qu'il lui semble

normal d'associer les habitants à la réflexion sur l'aspect esthétique du futur ouvrage, « sachant que le dernier mot reviendra à l'architecte des Bâtiments de France ».

L'opposition veut aussi savoir pourquoi la Ville de La Rochelle a refusé la proposition de classer le pont de Tasdon aux Monuments historiques. « Il faut l'ac-

cord du propriétaire », remarque Jean-François Fountaine. Or, le sujet fait encore débat. Néanmoins, le maire confirme avoir cosigné avec la présidente du Département Sylvie Marcilly un courrier déclinant la proposition.

« Si le pont avait été classé, argumente-t-il, vous imaginez la catastrophe ? Il aurait fallu faire à l'identique un nouvel ouvrage dont on sait depuis vingt ans qu'il n'est pas réparable. La technique de forger le métal comme à l'époque, par exemple, n'est plus employée, on ne sait plus faire. »

L'édile avance d'autres solutions, soit ressemblantes à l'ouvrage actuel, soit « plus modernes ». « On pourrait imaginer un pont à haubans dans ce paysage maritime », propose Jean-François Fountaine. « Le Département, conclut-il, souhaite qu'après la réparation [ou la reconstruction] le pont soit transféré à la Ville. Je n'y vois pas d'obstacle. »

F.Z.

Vidéo du Conseil Municipal de la ville de La Rochelle

(Séance du 18 décembre 2023)

La partie concernant le Pont de Tasdon se situe entre 3 :46 et 3h59

https://www.youtube.com/watch?v=DYENTBLML7Y&ab_channel=LaRochelleEnsemble